

TARIFS DE MISE A DISPOSITION DE MATERIEL

MATÉRIEL	TARIF DE MISE A DISPOSITION en Euros	DUREE DE MISE A DISPOSITION	CAUTIONS en Euros	
			Matériel	Nettoyage
<u>POUSSETTES DOUBLES</u>				
- Poussettes « TWIN TWO » - JANÉ (0 à 6 mois) (châssis + cosy)	100 €	6 mois	400 €	40 €
Possibilité de renouveler par mois (maximum 3 mois)	20 €	1 mois		
- Poussettes « POWER TWIN » - CASUAL (0 à 6 mois) (châssis + cosy)	100 €	6 mois	400 €	40 €
Possibilité de renouveler par mois (maximum 3 mois)	20 €	1 mois		
<u>POUSSETTE TRIPLE</u>				
- Poussette TRIPPY - (0 à 3 ans) (châssis + cosy et hamacs)	200 €	6 mois	600 €	100 €
<u>ÉQUIPEMENTS AUTOS</u>				
- Siège auto pivotant	50 €	12 mois	100 €	40 €
<u>DIVERS</u>				
- Chaise haute	30 €	12 mois	40 €	15 €
- Transat avec sac de transport	20 €	6 mois	40 €	15 €
Possibilité de renouveler par mois (maximum 3 mois)	2 €	1 mois		

MENTIONS IMPORTANTES

Ces tarifs sont également applicables aux renouvellements de contrat de matériel.

- Tout adhérent souhaitant bénéficier d'une mise à disposition de matériel doit être à jour de sa cotisation de l'année en cours.
- Le début du contrat prend effet à la date de réception du matériel lors de la permanence.
- La date de fin de contrat est la date du retour de matériel correspondant à la fin de la durée de la location (Exemple : contrat de 6 mois : prise matériel 2 octobre 2019 - retour le 2 avril 2019).
- **Seul le matériel réservé** au préalable auprès de **Stéphanie BERGER** pourra être mis à disposition lors des permanences.
- **Le renouvellement du matériel mis à disposition sera possible en fonction des réservations à venir afin de ne pas pénaliser les futurs parents.**
- La remise ou retour du matériel ont lieu lors des permanences de l'association à la Maison Départementale des Associations de Vendée (M.D.A.V.), 184 boulevard Aristides Briand à La Roche sur Yon.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez appeler **Stéphanie BERGER au 06 15 58 41 60, uniquement en semaine (par respect de la vie privée du bénévole, les appels en dehors des créneaux ne seront pas pris en compte sauf cas particulier)**

Aucune attitude irrespectueuse ou agressive vis-à-vis du bénévole qui vous répond ne sera tolérée.

Merci de votre compréhension.

Le Bureau